



CONVOCATION

Conseil Municipal de Cléon

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil Municipal qui se déroulera en mairie le :

Mercredi 13 décembre 2023 à 18 heures 30
Salle des Actes – Hôtel de ville de Cléon

L'ordre du jour de ce Conseil Municipal comporte les questions suivantes :

- Désignation du secrétaire de séance.
- Communication des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 16 novembre 2023.

Vous voudrez bien trouver ci-après l'ordre du jour des délibérations :

- N°01.08.2023.107 : Finances – Décision modificative n°1 – Budget 2023 Ville – Approbation.
- N°02.08.2023.108 : Avances sur subventions 2024 aux associations – Autorisation.
- N°03.08.2023.109 : Finances - Ouverture anticipée des crédits d'investissements 2024 - Approbation.
- N°04.08.2023.110 : Produits irrécouvrables 2023 Ville.
- N°05.08.2023.111 : NPNRU - Demande de subvention au Département de Seine-Maritime au titre de l'aide aux locaux d'animation polyvalents pour le centre socio-éducatif et le PAIO du pôle d'équipements – Autorisation.
- N°06.08.2023.112 : NPNRU - Demande de subvention au Département de Seine-Maritime au titre de l'aide aux établissements scolaires du 1er degré, locaux scolaires et accueils de loisirs pour le groupe scolaire du pôle d'équipements – Autorisation.
- N°07.08.2023.113 : NPNRU - Demande de subvention au Département de Seine-Maritime au titre de l'aide à l'investissement des crèches et haltes-garderies pour le pôle petite enfance au sein du pôle d'équipements – Autorisation.

- N°08.08.2023.114 : NPNRU – Convention constitutive d’un groupement de commandes entre la ville de Cléon et la Métropole Rouen Normandie pour la réalisation des travaux de voirie et espaces publics sur le quartier NPNRU des Arts et des Fleurs Feugrais à Cléon et Saint-Aubin-lès-Elbeuf – Signature – Autorisation.
- N°09.08.2023.115 : NPNRU - Convention de fonds de concours pour le centre commercial des Feugrais entre la Métropole Rouen Normandie et la ville de Cléon – Signature – Autorisation.
- N°10.08.2023.116 : NPNRU – Convention de stérilisation et d’identification des chats errants avec la Fondation 30 Millions d’Amis – Signature – Autorisation.
- N°11.08.2023.117 : NPNRU – Avenant n°5 au mandat de maîtrise d’ouvrage d’études et de réalisation confié à Rouen Normandie Aménagement – Signature – Autorisation.
- N°12.08.2023.118 : NPNRU – Déclaration de projet portant sur l’utilité publique des travaux réalisés dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier des Arts et des Fleurs Feugrais sur Cléon et Saint-Aubin-lès-Elbeuf – Autorisation.
- N°13.08.2023.119 : Convention de groupement de commandes pour la passation d’un marché relatif aux fournitures de végétaux entre les villes de CLEON, ELBEUF-SUR-SEINE, SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF, ORIVAL et LA LONDE – Autorisation.
- N°14.08.2023.120 : Bilan de la concertation et arrêt de la cartographie des zones d’accélération d’énergie renouvelable (ZAE nR) – Approbation.
- N°15.08.2023.121 : Agence Régionale de Santé Normandie (ARS) – Bilan 2022 de la qualité de l’eau – Prise d’acte.
- N°16.08.2023.122 : Convention d’objectifs et de financement d’aide exceptionnelle à l’investissement pour la création d’un Accueil de Loisirs Sans Hébergement et d’un accueil jeunes sur la commune dans le cadre du plan mercredi – Approbation.
- N°17.08.2023.123 : Convention de mise à disposition des établissements sportifs de la ville de Cléon aux associations sportives – Autorisation.
- N°18.08.2023.124 : Dérogation au repos dominical des salariés pour l’année 2024.
- N°19.08.2023.125 : Indemnités horaires pour travail normal du dimanche et des jours fériés et pour travail normal de nuit – Application – Autorisation.
- N°20.08.2023.126 : Personnel communal - Mise à jour du tableau des effectifs - Approbation.
- N°21.08.2023.127 : Réalisation de missions de conseils juridiques et financiers – Recours à une mission accessoire – Autorisation.
- N°22.08.2023.128 : Concours des décorations de Noël 2022 – Règlement – Autorisation.

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Fait à Cléon, le 05 décembre 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE



